CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E193478** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/2020

Raison sociale : DAVID CARROZZA

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2024

Capital : 1 000

280 AVENUE MAS FELIPE DELAVOUET
13450 GRANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC salon de provence

Siret : 884 994 815 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9303001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H35847T8631000/003181292/20

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H35847T8631000/003181292/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 0614179002 **Fax :**

Portable : 0614179002

Responsabilité légale :
CARROZZA DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : david.carrozza@hotmail.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 523 442 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	16/09/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	27/06/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	3	27/06/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 08:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E193478** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE **10/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/2020
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC salon de provence

Siret : **884 994 815 00014**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9303001
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H35847T8631000/003181292/20
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H35847T8631000/003181292/20
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **DAVID CARROZZA**

280 AVENUE MAS FELIPE DELAVOUET
13450 GRANS

Téléphone : 0614179002 **Fax :**
Portable : 0614179002
Site Internet :
E-mail : david.carrozza@hotmail.fr
Responsabilité légale :
CARROZZA DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	27/06/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/09/2025
o Isolation des combles perdus	27/06/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	27/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 08:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.